

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS114

présenté par

M. Door, M. Viry, M. Perrut, M. Lurton et M. Cherpion

ARTICLE 47

Rédiger ainsi cet article :

« Au II de l'article 80 de la loi n° 2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017, la date : « 1^{er} mars 2018 » est remplacée par la date : « 1^{er} mars 2020 ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de repli